

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n°2024/01/09-01-CA
Objet : ELECTION DU PRESIDENT D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 9 janvier 2024, sous la présidence de Madame Christine POPLIMONT, Doyenne d'âge des représentants des professeurs des universités et personnels assimilés nouvellement élus au Conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université, notamment son article 14 et son Annexe II,

Considérant la candidature de Monsieur Eric BERTON à la présidence de l'Université,

Considérant l'audition du candidat à la présidence de l'université par les membres du Conseil d'administration,

Considérant le débat ayant eu lieu à la suite de l'audition de chacun des candidats à la présidence de l'université,

Considérant qu'un vote à bulletin secret a lieu à l'issue du débat,

Considérant que le Président de l'université est élu à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration ;

Considérant en l'espèce que la majorité absolue requise, suppose qu'un candidat recueille *a minima* 19 voix en sa faveur ;

Considérant qu'à l'issue du premier tour du vote à l'urne les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre d'électeurs : 36
- Votants : 36
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 30

A obtenu :

- Monsieur Eric BERTON recueille 30 voix

En conséquence,

PROCLAME Monsieur Eric BERTON Président d'Aix-Marseille Université.

Les résultats de l'élection de Monsieur Eric BERTON sont publiés sur le site de la Directions des affaires juridiques et institutionnelles.

Délibéré par le Conseil d'administration dans sa séance du 9 janvier 2024



Christine POPLIMONT
Présidente de la séance